

ABONNEMENT

Fayable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 1er Février 1884

COURRIER

Les brèves sont lancées pour l'élection des honorables MM. Tullon et Robertson; la nomination aura lieu le 9 février, et la votation le 16.

L'honorable M. Ross, premier ministre de la province de Québec, est attendu à Ottawa, aujourd'hui ou demain. Sa visite a trait à une demande d'indemnité pour la province de Québec.

Les derniers rapports de l'élection de York, N. B., donnent au candidat conservateur, M. Temple, une majorité de 165. Très bien pour un comté qui donnait 917 voix aux libéraux aux dernières élections fédérales.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien annonce qu'elle ne chargera que \$9.75 à l'ouverture de la navigation, pour le transport des émigrants de Montréal à Winnipeg, soit un peu plus de la moitié du prix de passage de Saint-Paul à Winnipeg. Les liges rivales américaines ne s'accrochent guère de cette réduction qui leur rend la concurrence à peu près possible.

On a beaucoup parlé, à tort et à travers, de l'excès du Nord-Ouest canadien aux Etats voisins de la république. Les rapports de la compagnie du Pacifique Canadien nous apprennent que plus de 4,500 personnes sont entrées à Manitoba par la voie du Dakota et de la Minnissota, depuis le premier janvier, 1883, tandis que le nombre de ceux qui ont quitté Manitoba pour se rendre au Dakota et au Minnissota, n'a été que de 613 durant la même période.

M. Honoré Robillard, a protesté avec beaucoup de vigueur et d'effet, dans la législature locale, contre les attaques, dirigées par une feuille hostile, à l'adresse des Canadiens français coupables du crime d'avoir bien accueilli le marquis de Lansdowne. Ce journal ignorant, a dit le député de Russell, confond la courtoisie, la civilité de mes nationaux avec la servilité, qui leur est étrangère. De même qu'il confond la flagornerie avec la loyauté dont les Canadiens-français ont déjà donné des preuves éclatantes.

Le tableau suivant indique les crédits et les dépenses des différentes provinces pour les travaux de drainage :

Table with 3 columns: Crédits, Dépenses, and a total row. Rows include Matériel neuf, Réparations de dragueurs, Provinces Maritimes, Québec, Ontario, Colombie Anglaise, and Service général.

L'honorable M. Leblanc, membre du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, a quitté Ottawa. Pendant son séjour dans la capitale, M. Leblanc a voulu prouver son attachement à la race française en pensionnant dans un hôtel canadien-français, l'hôtel Jacques Cartier, tenu par M. Champagne. Nos lecteurs savent déjà que nos compatriotes acadiens ont peu d'occasion de parler le français dans leur province.

UN ÉVÉNEMENT

M. Robillard, député de Russell, a pris la parole dans la chambre de Toronto lors du débat sur l'adresse. Il a remporté un succès plus qu'ordinaire, les deux partis l'ayant applaudi et félicité vivement.

Le Mail lui décerne des compliments: on pourrait croire qu'ils sont intéressés. Mais on ne saurait suspecter le Globe qui ne craint pas de déclarer que M. Robillard est une acquisition pour la chambre.

M. Robillard a flagellé les grits et s'est finement moqué d'eux. On devait s'y attendre. Il a saisi l'occasion de leur reprocher leur cruauté contre le French Dominion: nous le félicitons de son courage et de son patriotisme. Le Globe est mécontent de cette partie de son discours, c'est dire que notre compatriote a frappé juste.

Après avoir parlé en anglais, M. Robillard a prononcé, un discours français. On a eu la patience de l'écouter jusqu'au bout, au risque de ne pas comprendre un traitre mot. En effet, c'est à peine s'il y a là une demi-douzaine de membres pour qui le français n'est pas de l'étranger. Que l'on compare: à Québec, ceux qui ignorent l'anglais sont l'exception; à Ontario, peu ou prou parlent la langue de Racine. Sommes-nous réellement la race "inférieure"?

Ces discours français est tout un événement. Il ne sera peut-être pas répété de sitôt, mais un jour viendra où notre langue finira par raisonner dans l'enceinte législative de Toronto. De même dans les chambres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

M. Robillard n'est que le précurseur d'une nombreuse phalange française. A l'heure actuelle, nous pourrions élire quatre à cinq députés français, si notre élément était moins éparpillé. Notre nombre nous y donnerait droit.

De même que nous devrions avoir un sénateur de notre origine pour représenter les cent mille Canadiens Français d'Ontario. Cette nomination ne saurait nous être refusée bien longtemps.

Ce qui n'est pas possible aujourd'hui sera facile dans quelques années, peut-être même à la prochaine élection provinciale. Les chiffres suivants ont une éloquence significative: En 1850, nous comptions 26,417 Canadiens-français dans Ontario; en 1860, 33,287; en 1870, 75,385 et en 1880, 102,743. Cela veut dire qu'avant bien des décades il y aura plusieurs centaines de mille Français dans la province la plus anglaise de la Confédération.

La marée française monte de Québec vers l'ouest, rien ne peut l'arrêter. Sans être une menace pour personne, elle est un encouragement pour nos nationaux. C'est du bon et solide renfort qui nous arrive tous les jours.

Préparons-nous par une organisation forte et intelligente à tirer parti de tous les avantages que nous pouvons assurer à notre élément. Il reste encore bien des lacunes à combler, des injustices à redresser. Respectons les droits des autres, mais ne permettons à personne d'empiéter sur les nôtres. JOSEPH TASSÉ.

A L'INSTITUT

M. l'abbé Tanguay donnera une conférence dimanche soir, à l'Institut. Il y aura chant et musique. Tout promet une soirée intéressante. Prix d'admission 10 cents.

LA COLOMBIE

En ce moment où il est beaucoup question de la Colombie Anglaise, nous croyons que les détails suivants sur cette province de la Confédération canadienne intéresseront nos lecteurs.

La Colombie Britannique a une population blanche d'environ 35,000 âmes. Ses exportations représentaient l'an dernier la somme de \$3,118,119, et ses importations \$3,331,863. Les produits des mines qui comprennent la houille comme les métaux, se sont élevés à \$1,437,072, pour l'exportation, et ceux des pêcheries à 1,014,2210. Il a été exporté pour \$362,871 de bois. Les mines ont employé, l'an dernier 1,739 hommes et rapporté \$954,085. Depuis 1871, les ventes de propriétés foncières se sont aussi fort accrues et nul doute que la construction de chemins développera rapidement toutes les ressources de cette province.

Voici les résolutions qui doivent être présentées aujourd'hui à la chambre des communes concernant la Colombie:

- 1. Qu'il est expédient de prendre des mesures pour mettre à effet l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et la Colombie Anglaise.
2. Qu'il est expédient de voter et d'appliquer sept cent cinquante mille piastres pour aider à la construction d'un chemin de fer et d'une ligne de télégraphe entre Esquimalt et Nanaimo, conformément aux conditions du dit arrangement.
3. Qu'il est expédient de voter et d'appliquer la somme de deux cent cinquante mille piastres pour acquérir de la Colombie Britannique la cale sèche d'Esquimalt et telle autre somme qui pourra être nécessaire pour rembourser à la dite province les sommes d'argent dépensées par les autorités provinciales ou restant dues lors de la passation de l'acte autorisant cette concession, pour les travaux ou matériaux faits ou fournis par les dites autorités depuis le 27ème jour de juin 1882.

4. Qu'il est expédient d'autoriser la concession à "La compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo," constituée ou devant être constituée en corporation par la législature de la Colombie Anglaise pour la construction du dit chemin de fer, des terres et appartenances en dépendant ou du droit s'y rattacher, qui sont ou pourront être mises entre les mains du gouvernement du Canada par les auto-ités de la dite province pour aider à la construction de la dite voie ferrée, ou pour des fins s'y rapportant, sujet aux termes, restrictions, réserves et conditions mentionnées dans l'arrangement susdit.

5. Qu'il est expédient d'autoriser l'importation franche de droits de tous rails d'acier, éclisses et autres articles en fer ou acier, bois de construction et matériaux de ponts à être employés dans la construction première du chemin de fer et des lignes de télégraphe mentionnés dans les résolutions qui précèdent.

6. Qu'il est expédient de décréter que le dit chemin de fer et la dite ligne de télégraphe, et les terres, franchises et autres appartenances en dépendant, seront, lors de leur achèvement et équipement, et sujet aux conditions, restrictions et réserves mentionnées dans l'arrangement susdit et les cédules y annexées, et en tant que Sa Majesté aura le pouvoir de l'accorder, mais pas davantage, la propriété de la dite compagnie.

7. Qu'il est expédient de décréter que le gouvernement du Canada pourra payer un intérêt au taux de 4 pour cent, par année, sur tous les niens déposés par la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo comme garantie de la due exécution de son contrat avec Sa Majesté concernant le dit chemin de fer.

8. Qu'il est expédient de prendre des mesures législatives pour mettre

à effet l'arrangement susdit, et que l'auteur de ces résolutions ait la permission de présenter un bill pour cet objet.

1884 JANVIER 1884
GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT
Avant de prendre l'inventaire.
5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ETOFFES A ROBES—703 pièces d'étoffes à robes, achetées en job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.
COUVERTES—311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.
GILETS POUR DAME—160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPE—49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.
TAPIS—96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES!
Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grands peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanier.

CONTRAT DE MALLE
DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement, à malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 30 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m. Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes. Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être vus, et des formules de soumission peuvent être obtenues aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-ingénieur. T. F. FRENCH, Inspecteur des postes Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884.

FUMEZ

LES CIGARES CABLE ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ON DEMANDE Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre en général à l'école de la Banque de Montréal, 59 Wall street, New-York, seront reçus jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884. Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus sur les articles et les qualités requises, seront fournies par le sousigné. On ne recevra que des soumissions qui seront faites sur ces formules. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Sousigné. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle ne glisse de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publient cette annonce sans avoir été d'abord autorisés. FRED WHITE, Contrôleur P. C. du M. O. N. Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS, PATINS, PATINS.

Assortiment Complet E. G. LAVERDURE No. 96 Rue BIDEAU. 30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons. Prix 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par C. O. DAOIEP, Ottawa.

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéros 582 et 584, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHThERINE ANTI-DIPHThERITIQUE Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes. LA DIPHThERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et répète incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais échoué. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède. Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS TRESOR DES HYPERTIQUES préparés ainsi que le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELMER ALAIRE, 7 Rue Bolton, Ottawa. 4 Janvier 1884.

La Compagnie du Chemin Canadien du Pacifique BUREAU DU SECRETAIRE, Montréal, 11 Janvier 1884.

Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année SERONT PAYÉS LE LUNDI, 18 FÉVRIER 1884

Chemins de fer du Nord A PARTIR DE LUNDI, 27 Septembre 1883. Les trains circuleront comme suit:

Table with 3 columns: Mixte, Malle, Express. Rows include Départ de Montréal pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal, Départ de Montréal pour St. Félix, Arrivée à St. Félix, Départ de St. Félix pour Valois, Arrivée à Valois, Départ de Valois pour Montréal, Arrivée à Montréal.

Sar tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit. Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal. En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canadien Atlantique BUREAU GENERAL: Québec. BUREAU DES BILLETS: Nos. 145 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal. QUEBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis. A. DAVIS, Surintendant.

1er Déc. 1882